

d'ailleurs nous sommes d'ici

Quels que soient sa nationalité, sa situation administrative, son âge, son genre, aucune personne ne doit se retrouver à la rue.

Selon le dernier rapport de l'UNICEF 2300 enfants dorment à la rue en France. Tous les soirs, à Poitiers, des dizaines de personnes dorment à la rue. Qu'elles soient françaises ou immigrées avec ou sans papiers. Qu'elles soient mineures ou majeures. Qu'elles soient célibataires ou en famille avec ou sans enfants. Qu'elles soient en demande d'asile ou pas.

A Poitiers : un hébergement d'urgence sous-dimensionné et inadapté

- Malgré son augmentation, le nombre de places en hébergement d'urgence (après appel au 115) reste insuffisant et chaque soir des personnes dorment à la rue.
- Les personnes hébergées la nuit (mais à la rue de 10h à 16h30) ne le sont pas tout le temps faute de place.
- L'insuffisance des places s'accompagne donc d'une discontinuité dans l'accueil augmentant la précarité.

➔ Et pourtant la loi...

La loi prévoit un droit inconditionnel à l'accueil d'urgence :

«toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès à tout moment à un dispositif d'hébergement d'urgence»

(art. L.345-2 -2 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

Les associations de solidarité sont de plus en plus sollicitées par des personnes ou des familles qui se retrouvent à la rue, « bénéficiant » ou pas du 115.

Nous demandons au Préfet de faire respecter la loi, de prendre en urgence des mesures pour assurer de manière permanente un accueil digne de toutes les personnes à la rue, quelque soit leur situation.

Nous demandons au département de rétablir l'allocation mensuelle temporaire à 250 € par mois pour les primo arrivant.es.

Nous nous adressons à la municipalité de Poitiers parce qu'il existe de nombreux logements vides dont certains pourraient être mis à la disposition du «115» afin de répondre à la détresse sociale de nombreuses familles.

Mais la situation des personnes migrantes est rendue toujours plus difficile par leur maintien dans un état de précarité totale. Pas de papier c'est pas de logement, pas de travail, pas de droits sociaux... La seule solution est la régularisation des celles et ceux qui le demandent et la liberté d'aller et venir.

A l'appel de nombreuses organisations une manifestation aura lieu le samedi 7 novembre à 14h30 place de la mairie suivie de débats, discussions, goûter et animations au Local rue St Pierre le Puellier